

pourraient prêter une partie de leurs capitaux à la fabrique Ste Anne *sans intérêt*, ou en ne demandant qu'un *petit intérêt*. Pas n'est besoin de dire que les capitaux ainsi prêtés seraient intégralement remboursés au temps convenu entre les intéressés et la fabrique de Ste Anne.

50 Les demandes de renseignements et les envois doivent être adressés, non aux directeurs des *Annales*, mais au R. P. Tielen, curé de la paroisse de Ste Anne de Beaupré.

— Enfants de la Bonne Ste Anne, ayez du cœur pour l'honneur et la gloire de votre mère !

— 000 —

## “ L'ALLELUIA. ”

“ Vous avez fait dire Alleluia aux messes hors le temps pascal ! ” Tel était le reproche que faisaient au sixième siècle à saint Grégoire le Grand quelques esprits étroits attachés à leurs sens. L'immortel pontife leur répondit que cet usage avait été introduit par saint Jérôme, du temps du Pape saint Damase. Quant à l'usage de l'Alleluia au temps pascal, il remontait aux Apôtres.

Mais l'Alleluia lui-même, où paraît-il pour la première fois ? L'Alleluia, le chant du triomphe, remonte au saint roi David. Dans le psaume CIV, où il célèbre l'alliance que Dieu fit avec son peuple et les bienfaits dont il le combla, le Roi-Propète pousse le cri d'allégresse que l'Eglise a reçu de ses lèvres et qu'elle redit avec transport pour chanter une alliance autrement